

Association France Palestine Solidarité  
AFPS METZ Moselle sud  
c/o Maison pour Tous – BP 135  
57141 WOIPPY CEDEX  
e-mail : [afps57@free.fr](mailto:afps57@free.fr)  
site : <http://afps57.free.fr>

Metz, le 25 mai 2012

Madame, Monsieur,

A l'occasion des prochaines élections législatives, la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine demande aux candidat(e)s de répondre à trois questions précises qui touchent à la reconnaissance par la France de l'Etat palestinien et aux relations entre la France et l'Etat d'Israël. (document en P.J.).

Convaincus que le conflit israélo-palestinien constitue l'épicentre de tensions internationales et que ses répercussions se font également sentir dans la société française, nous pensons que seul un règlement politique juste, fondé sur le droit international, amènera les bases d'une paix juste et durable.

L'Union européenne et la France se sont impliquées financièrement et politiquement depuis des années dans la construction d'un Etat palestinien viable et dans un processus de paix qui n'a donné aucun résultat. Aujourd'hui, elles ne peuvent plus se contenter de dénoncer verbalement les injustices commises par l'Etat israélien et à appeler à la création d'un Etat palestinien aux côtés de l'Etat israélien. Des décisions résolues et responsables doivent être prises pour mettre fin à l'occupation israélienne et assurer aux Palestiniens la création d'un Etat viable et indépendant.

Les parlementaires ont un rôle central à jouer dans l'évolution de la politique étrangère de la France au Proche-Orient et en faveur du respect du droit international.

C'est en ce sens que la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine demande aux candidats aux élections législatives de prendre position sur :

- La mise en place d'une commission d'enquête parlementaire pour faire la lumière sur toutes les facettes de la coopération militaire et sécuritaire entre la France et Israël.
- L'adoption par la France de mesures pour assurer la traçabilité des produits des colonies entrant en France
- La demande par les députés que le gouvernement français reconnaisse explicitement un Etat palestinien viable et indépendant dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale

Cette démarche, qui sera relayée partout en France, est la réponse à une attente réelle de la part de très nombreux citoyens français. Les positions et les solutions envisagées par les candidat(e)s pour créer les conditions d'une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens sont importantes pour beaucoup de citoyens dans leur choix d'un(e) futur(e) député(e).

Nous vous remercions de bien vouloir nous répondre à ces questions. Nous ferons largement connaître à l'opinion les réponses des candidat(e)s, que nous publierons dans la semaine du 2 juin sur le site [palestine-nos-elus.org](http://palestine-nos-elus.org) et localement sur notre site.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Claude Abou-Samra  
Présidente AFPS METZ